

COMMISSION SYNDICALE DE MISE EN ŒUVRE DU SCoT DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

[métropole responsable] / Relevé de décisions

Commission qualité urbaine et développement durable #3

Session #3 du 2 février 2016

Introduction

Pour favoriser les échanges et la connaissance sur les thématiques très diverses de la [Métropole Responsable], les élus ont souhaité la mise en place de réunions spécifiques pour préparer, en amont, les commissions syndicales de mise en œuvre.

Pour optimiser ces différents temps de travail, il a été décidé d'organiser sur la même journée les différentes réunions. Le matin, plusieurs groupes de travail sont constitués (Eau, Foncier et Air/Energie-climat) avec un ordre du jour spécifique à leur thématique. Une synthèse est réalisée par le Sysdau et l'a-urba, en vue d'organiser une restitution à la commission de mise en œuvre qui se tient l'après-midi. Les élus peuvent alors valider et amender les travaux du matin. Cette commission est également l'occasion de présenter d'autres productions ou des éléments d'actualité.

Ces sessions de mise en œuvre du SCoT sont des lieux d'échanges et de rencontres qui doivent permettre, par le biais du cadre général que fixe le SCoT sur un grand nombre de thématiques, d'identifier les pistes ou les solutions à mettre en œuvre pour apporter des réponses aux problématiques rencontrées. Les travaux de ces groupes de travail prendront plusieurs formes : notes d'enjeux, de fiches et à terme de cahiers de mise en œuvre à destination des élus et des territoires.

Informations

x Bilan des travaux de 2015 et des cahiers de mise en œuvre

Les cahiers de mise en œuvre élaborés en 2015 :

- fiches juridiques (ALUR, AAAF),
- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT,
- la consommation foncière,
- la méthode Bimby (fiche de synthèse)
- les STECAL (Secteurs de Taille et de capacité limitée)
- Présentation des documents en cours d'élaboration concernant les inondations (PAPI, TRI PPRI)
- Présentation du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie)

x Perspectives pour l'année à venir
Les travaux de l'année à venir s'articuleront autour de 3 thématiques : Eau, Foncier et Air/Energie-climat

Actualités

x la loi de transition énergétique dont le PCAET
x le projet de loi biodiversité et les amendements apportés par le Sénat
x la recodification du code de l'urbanisme et le nouveau contenu du PLU
x Point rapide sur l'actualité sur la question du risque inondation

L'ensemble des présentations sont à télécharger sur le site du Sysdau.

Traductions / Productions

> Groupe de travail sur l'Eau :

Objectif

L'objectif de ce groupe de travail est de partager l'état de la connaissance sur les enjeux concernant la ressource en eau et ses articulations et déclinaisons dans les documents d'urbanisme.

Synthèse des échanges

x Nécessité d'associer les partenaires techniques (eau et urbanisme) au plus tôt des échanges lors de l'élaboration du document d'urbanisme local (atelier thématique dès la phase de diagnostic)

x A partir des documents réalisés entre autres dans le cadre de l'InterSCoT, proposition de productions des déclinaisons des enjeux du SAGE Nappes profondes à l'échelle des communautés de communes pour pouvoir fournir des documents techniques (note d'enjeux, ...) aux intercommunalités dans le cadre de la réalisation des cahiers des charges et de l'élaboration des documents d'urbanisme

x Proposition de séances de formation, d'information et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les bureaux d'étude en charge des PLUi et PLU

x Prendre en compte les périmètres de protection des captages dans les documents d'urbanisme locaux (orientation G1 du DOO) : traduction des prescriptions préfectorales en s'appuyant sur les outils existants (guide PLU santé, ...)

x Mettre en place un outil de suivi (sous la forme d'indicateur par exemple) pour s'assurer de l'adéquation entre besoins, ressources disponibles au regard du développement, des infrastructures de réseaux et des ouvertures à l'urbanisation

x Principe de solidarité territoriale : proposition d'élaboration d'un plan coordonné des actions de gestion de la ressource en eau et notamment concernant la mise en œuvre des ressources de substitution

> Groupe de travail foncier :

Objectif

L'objectif de ce groupe de travail était de définir voire d'inventer les modalités à mettre en œuvre pour favoriser l'optimisation des ressources foncières sur les territoires.

Tenue des échanges

Présentation des cahiers *Economie(s) foncière*

- > Encadrer la division parcellaire
- > Economiser le foncier et en optimiser l'usage

Constats

Nécessité d'avoir des chiffres concrets sur la production de logements sur les territoires du Sysdau en division parcellaire.

Les règles pour limiter le processus existent mais elles n'ont pas encore toute été identifiées.

Un processus de division parcellaire bien encadré permet de projeter tout type de forme urbaine en fonction des contextes locaux.

Absence d'identification des secteurs à intensifier dans la méthodologie d'étude des capacités de densification urbaine.

Plusieurs temporalités ont été définies :

A court terme :

- > Production de fiches ressources sur les outils permettant d'encadrer la division parcellaire, adaptés aux différents territoires du SCoT et leurs situations urbaines. (Sysdau – a'urba - CAUE- groupe thématique)

A moyen terme :

Inciter les bureaux d'études et les collectivités à :

- > Tester les règles avant l'approbation du PLU/PLUi
- > Evaluer les réalisations a posteriori en introduisant la notion de « Service après-vente » dans le cahier des charges

A long terme :

- > Réaliser des diagnostics socio-économiques prenant en compte les acteurs et la réalité du marché de l'immobilier locale
- > Donner une nouvelle place à l'expertise des acteurs privés dans le processus de co-production de projet.

> Groupe de travail : AIR / ENERGIE / CLIMAT

Objectif

L'objectif de ce groupe de travail est d'engager le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise vers une transition énergétique qui permette de garantir aux habitants du territoire un cadre de vie préservé tout en augmentant sa résilience aux changements climatiques.

Contexte

- Obligation pour les EPCI de réaliser un PCAET avant fin 2016 ou fin 2018 (en fonction de la taille de l'EPCI)
- La quasi-totalité des intercommunalités du Sysdau est concernée
- Dans un contexte international et national mobilisateur : Accords de Paris, SCoT Grenelle du Sysdau, généralisation progressive des PLUi, ...

Constats

- Foisonnement des outils et des démarches (TEPCV, appel à projet zéro déchet, démarche d'accompagnement du SDEEG, ...)
- Un vaste panel de données mobilisables rapidement au niveau des EPCI (ORECCA, AIRAQ et ALEC)
- Acculturation nécessaire sur la qualité de l'air (bois énergie par exemple)

Pistes de travail et d'actions

Consensus sur la nécessité d'une approche globale à une échelle pertinente comme celle du SCoT

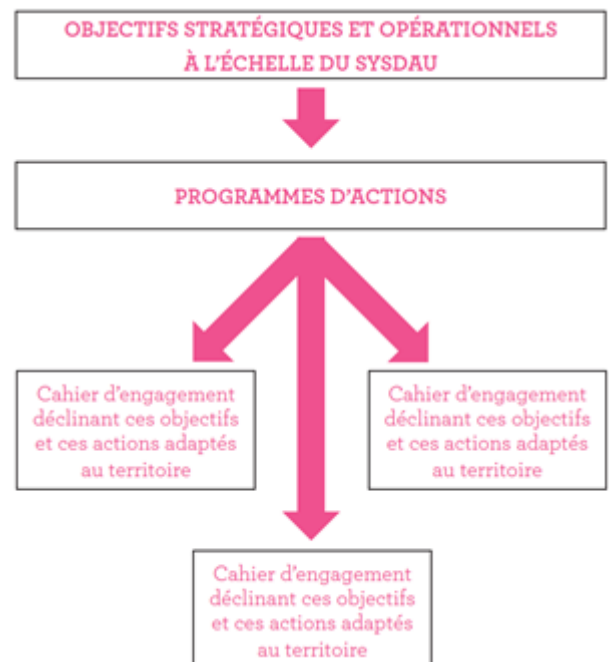
→ Propositions retenues :

Temps 1

- Analyse révélatrice des potentiels par un travail croisé de l'AIARAQ et de l'ALEC et identification de problématiques territorialisées (ex : bois énergie)
- Identification des projets en cours (production ENR, rénovation, ...)
- Identification des différents outils de financement (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte -TEPCV, fonds chaleur, ...)
- ...

Temps 2

- Définition d'une stratégie et de plans d'actions,
- Mise en œuvre opérationnelle des projets identifiés
- ...



Documents distribués lors de la commission

- > Cahier de mise en œuvre « comment encadrer la division parcellaire ? »
- > Cahier de mise en œuvre « économiser le foncier et en optimiser l'usage ? »
- > Présentation de la loi transition énergétique et notamment l'outil PCAET
- > Cahier de mise en œuvre « vers une mutualisation des efforts en matière de PCAET »
 - > Présentation des actualités juridiques

*Ces documents peuvent vous être envoyés par mail, sur simple demande à
Elise Delbast : elise.delbast@sysdau.fr*

*Ils sont dorénavant également téléchargeables sur le site Internet du Sysdau :
<http://www.sysdau-extranet.fr/>
Le login et le mot de passe ont été adressés par courriel à tous nos partenaires*